



## **SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L.2121-10 du Code Général des  
Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de CHIRENS se réunira à la Salle d'honneur de la mairie le :

**MERCREDI 12 MARS 2025 à 20H00**

Chirens, le 03 Mars 2025



Christine GUTTIN, Maire de CHIRENS

### **ORDRE DU JOUR :**

- **FINANCES :**
  - Approbation du Compte Financier Unique (CFU).
  - Affectation des résultats 2024.
  - Vote du Budget Primitif 2025.
  - Vote du taux des taxes locales.
  - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.
  - Mise en révision du PLU : Avenant n°1.
  - Renouvellement de la ligne de trésorerie 2025/2026.
  - T.E. 38 : Eclairage Public Rénovation – Tranche 5 – Maîtrise de la demande en énergie.
  - T.E. 38 : Travaux sur les réseaux d'éclairage public – Ajout de 2 PL rue du haut Gayet.
- **R.H. :**
  - Création d'un poste d'Adjoint technique territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe à TC au 13/03/2025.
  - Création d'un poste d'Adjoint administratif territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe à TC au 01/05/2025.
  - Création d'un poste d'Adjoint administratif territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe à TNC au 01/08/2025.
  - Versement de l'indemnité compensatrice de congés payés annuels non pris du fait de la maladie à l'agent titulaire parti en retraite pour invalidité.
- **SCOLAIRE :**
  - RI Cantine périscolaire – modification montant pénalités
- **CAPV :**
  - Modification des statuts du Pays Voironnais suite au transfert de la compétence Mobilité au SMMAG.
- **URBANISME :**
  - D.I.A.
- **QUESTIONS DIVERSES**